



Discrimination au travail : un salarié sur quatre en est victime

Actualité législative publié le 26/01/2012, vu 1737 fois, Auteur : [Juritravail](#)

26 % des agents de la fonction publique et 28 % des salariés du secteur privé estiment avoir été victimes de [discrimination au travail](#). De même, plus d'un tiers des agents et salariés disent avoir déjà été témoin d'une discrimination dans le cadre de leur travail. C'est ce que révèle un baromètre conduit par l'institut CSA pour le Défenseur des Droits et l'Organisation Internationale du Travail.

Un autre chiffre pourrait s'expliquer par le contexte actuel de crise : 42 % des salariés du privé et 29 % des agents du public affirment ne pas réagir ou se taire en cas de discriminations subies ou vues.

Les [facteurs de discrimination](#) les plus couramment cités par les victimes sont le sexe, la grossesse ou la maternité et l'âge. Les témoins d'une discrimination évoquent plutôt des discriminations fondées sur le sexe, l'origine ethnique, l'apparence physique ou les activités syndicales.

L'auteur de ces discriminations le plus fréquemment cité est le supérieur hiérarchique.

Et vous, avez-vous déjà été victime ou témoin d'une discrimination ?

Source : Libération, le 25 janvier 2012